

Enedis devient la première grande entreprise à mission du secteur de l'énergie

L'Assemblée Générale Extraordinaire d'Enedis du 27 juin 2023 a entériné la décision du Conseil de surveillance du 8 juin dernier portant sur la résolution soumise à son approbation de changement de statut en Entreprise à mission conformément à la loi Pacte du 19 mai 2019. Enedis devient ainsi la 1^{ère} grande entreprise du secteur de l'énergie et la 2^{ème} entreprise de service public derrière La Poste à se doter d'une raison d'être et à s'engager sur des objectifs sociétaux et environnementaux mesurables.

Dans le prolongement de ses missions de service public, Enedis, gestionnaire du réseau de distribution de l'électricité, réaffirme ainsi son engagement de contribuer dans la durée à une société plus juste et plus durable, en orientant ses décisions vers la création d'un impact positif, environnemental et social. Devenir entreprise à mission permettra à Enedis de renforcer son ancrage sociétal et territorial et de poursuivre la dynamique collective initiée avec son projet d'entreprise (Projet Industriel et Humain 2020-2025).

Marianne Laigneau, Présidente du Directoire d'Enedis, a déclaré : « *L'adoption du statut d'Entreprise à mission est une étape historique pour Enedis, pour nos 39 000 salariés, pour nos partenaires et nos parties prenantes. C'est pour nous une grande fierté de réaffirmer ainsi notre ADN de service public tout en renforçant notre attention aux enjeux sociaux et environnementaux de nos activités.* »

Une raison d'être portée par un collectif engagé de 39 000 salariés

« Agir pour un service public de la distribution d'électricité innovant, performant et solidaire. Raccorder la société au défi collectif d'un monde durable »

Cinq « raisons d'agir » sociétaux et environnementaux pérennes et mesurables

Ils donnent du sens à nos engagements et représentent un levier d'attractivité pour les talents de demain qui façonneront le visage de la transition écologique des territoires.

- **Agir pour l'électricité** : mobiliser notre expertise industrielle et numérique pour un réseau de distribution performant, qui accompagne les modes de production décentralisés et qui accélère les usages sobres et innovants de l'électricité.

- **Agir pour l'environnement :** intégrer dans nos activités les enjeux climatiques, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles.
- **Agir dans les territoires :** engager nos ressources et nos investissements au plus près des collectivités, au service de la cohésion et de la résilience des territoires.
- **Agir en collectif :** agir avec nos salariés et nos partenaires pour un service public proche de nos clients, inclusif et solidaire.
- **Agir avec respect :** ancrer dans nos métiers la diversité des personnes et des parcours, et préserver la santé et la qualité de vie au travail.

Un comité de mission pour rester à l'écoute d'un monde qui change

Composé d'une dizaine de personnalités externes à l'entreprise et de deux salariés dont un représentant des organisations syndicales, il veillera à la bonne mise en œuvre des objectifs de mission. Il s'attachera à intervenir dans une logique de co-construction positive et d'amélioration continue.

Enedis est plus que jamais engagée dans la 2^{ème} électrification de la France. En 2050, l'électricité devrait représenter 55% de la consommation d'énergie finale en France, contre 25% aujourd'hui. De même, la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE) prévoit de doubler la capacité installée des énergies renouvelables électriques en 2028 par rapport à 2017, soit 40% du mix énergétique en 2030. Une ambition qui place l'électricité comme l'énergie de la transition écologique et le réseau de distribution public comme sa colonne vertébrale.

Ce document est certifié. Pour en vérifier l'authenticité, rendez-vous sur <https://www.enedis.fr/media>

Enedis est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 39 000 personnes. Au service de 37,5 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (230 et 20 000 volts) et gère les données associées. Enedis réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Intervenant pour le compte des collectivités locales, propriétaires des réseaux, elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Service Presse
34 place des Corolles
92079 Paris La Défense Cedex
+33 (0) 1 47 74 75 98
enedis.fr

Contact presse Enedis :
Ishak MRABAT
Tél : 06 60 23 03 58
Ishak.mrabat@enedis.fr



@enedis



enedis



enedis.official



enedis.official